

CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

AUTEUIL AUDIT

19 rue Eugène Manuel 75116 Paris
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 40 000 €
RCS Paris B 524 282 993

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

11, boulevard de Sébastopol

75001 PARIS

A l'assemblée générale de la CNPL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la CNPL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

Fondement de l'Opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques » de l'annexe concernant la diminution des produits d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

AUTEUIL AUDIT

19 rue Eugène Manuel 75116 Paris

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 40 000 €

RCS Paris B 524 282 993

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le financier du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration qui s'est tenu le même jour que l'assemblée générale.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre syndicat.

AUTEUIL AUDIT

19 rue Eugène Manuel 75116 Paris

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 40 000 €

RCS Paris B 524 282 993

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 1^{er} décembre 2023

Auteuil Audit
Commissaire aux comptes



Vincent Hamou, Associé

AUTEUIL AUDIT

19 rue Eugène Manuel 75116 Paris
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 40 000 €
RCS Paris B 524 282 993



Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	3502		3502	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	37651		34451	3200
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7839		7839	7276
TOTAL I	48 991	37 953	11 038	7 276
Comptes de liaison	II			
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	86150		86150	122 170
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	62627		62627	200 401
Charges constatées d'avance	837		837	
TOTAL III	149 614		149 614	322 571
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écarts de conversion actif	VI			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	198 605	37 953	160 652	329 848



Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	263 250	253 731
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-195 452	9 520
	Situation nette	67 798
		263 250
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	TOTAL I	67 798
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
	TOTAL III	
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	TOTAL IV	
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 609	27 840
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	24 845	38 758
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 400	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	TOTAL V	92 854
Écarts de conversion passif	VI	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	160 652
		329 848

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations	65 762	92 158
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	47 712	257 695
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	81	1
	TOTAL I	113 555
		349 855
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	158 439	189 130
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 556	1 042
Salaires et traitements	74 908	84 990
Charges sociales	65 110	64 184
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 064	
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	8 040	1 079
	TOTAL II	309 117
		340 424
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-195 562
		9 431
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	110	89
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL III	110
		89
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL IV	
	RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	110
		89
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-195 452
		9 520

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL V	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	TOTAL VI	
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	113 665
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	309 117
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	-195 452
		9 520

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
	TOTAL	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
	TOTAL	

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 160 652 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -195 452 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

La CNPL a connu en 2022 une diminution des aides versées par la CAF, l'ACOSS et le CPSTI.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Les fonds propres et la trésorerie de la CNPL ont pu être reconstitués en 2023. La résolution de l'affaire ADSPL s'est conclu par une transaction.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|--------|
| • Logiciels | 1 an, |
| • Mobilier de bureau et informatique | 3 ans, |
| • Mobilier | 5 ans. |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des cotisations ou des subventions à recevoir.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.



Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 347		
TOTAL	13 347		
Terrains			
Constructions: - Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations: - Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel: - Techniques, matériel et outillage			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	43 955		4 264
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et accomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	43 955		4 264
Participations évaluées par mise en équivalence			
- Participations			
Autres: - Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	7 276		562
TOTAL	7 276		562
TOTAL GÉNÉRAL	64 578		4 826

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équiv.
	Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 845		3 502	
TOTAL	9 845		3 502	
Terrains				
Constructions: - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencnts et aménagt. const.				
Installations: - Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencnts et aménagt. divers				
Matériel: - Techniques, matériel et outillage				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier	10 568		37 651	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et accomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL	10 568		37 651	
Participations évaluées par mise en équivalence				
- Participations				
Autres: - Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			7 839	
TOTAL			7 839	
TOTAL GÉNÉRAL	20 413		48 991	



Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice			Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immobilisations incorporelles			13 347		9 845	3 502
TOTAL			13 347		9 845	3 502
Terrains						
Constructions : - Sur sol propre						
- Sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriel						
Installations générales, agencements et aménagements divers						
Matériel de transport			43 955	1 064	10 568	34 451
Matériel de bureau et informatique, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
TOTAL			43 955	1 064	10 568	34 451
TOTAL GÉNÉRAL			57 302	1 064	20 413	37 953
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises		Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais d'établissement et dvp.						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immo. incorp.						
TOTAL						
Terrains						
Constructions : - Sur sol propre						
- Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.						
Inst. tech. mat. et outil. indus.						
Inst. gales, agenc. et aménag. divers						
Matériel de transport						
Mat. de bureau et info. mob.						
Emballages récup. et divers						
TOTAL						
Frais d'acq. de titres de particip.						
TOTAL GÉNÉRAL						
DOTATIONS NON VENTILÉES		REPRISES NON VENTILÉES		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices			Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						



Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				
- <i>D'exploitation</i> <i>Dont dotations et reprises : - Financières</i> <i>- Exceptionnelles</i>				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 839		7 839
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	86 150	86 150	
Charges constatées d'avance	837	837	
TOTAL	94 825	94 825	7 839

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit:	- A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	59 609	59 609		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	9 537	9 537		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	13 738	13 738		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 570	1 570		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	8 400	8 400		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	92 854	92 854		

 **Effectif moyen**

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		1
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		1
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	2	

Commentaires : néant

 **Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice**

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation						
Subventions d'investissement				1 582	46 130	47 712
TOTAL				1 582	46 130	47 712

Commentaires : néant



Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	253 731	9 520			263 250
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	9 520				-195 452
Situation nette	263 250	9 520			67 798
Dotations consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	263 250	9 520			67 798